

## Introduction

Le Grand Lyon présente l'Anneau des Sciences comme une infrastructure permettant de rapprocher les différents pôles de compétitivité de l'agglomération, « au bénéfice de la dynamique métropolitaine ». Le rapprochement géographique constitue donc pour le Maître d'Ouvrage un élément déterminant du développement économique et de l'innovation de l'agglomération.

A l'heure des Technologies de l'Information et de la Communication, on peut se s'interroger sur ce rôle de la proximité. Construire une route qui relie certains grands pôles technologiques suffit-il à encourager le développement économique d'une agglomération ?

Notre contribution vous invite à mettre vos idées reçues de côté, à remettre en cause l'apparente évidence de cet argument et à réfléchir à ce sujet : ***en quoi l'Anneau des Sciences constitue-t-il un projet capable de coordonner le développement économique apporté par certains secteurs de l'innovation de l'agglomération lyonnaise ?***



Contact : Justine Dinh, Christophe Mallet, Bruno Nasone et Carole Zammel  
ENTPE, rue Maurice Audin, 69518 Vaulx-en-Velin cedex

### ***« L'Anneau des Sciences » : du pur marketing territorial ?***

Dans le cadre du projet de l'Anneau des Sciences, le Grand Lyon met en avant l'argument du développement économique. Selon lui, il serait encouragé par cette infrastructure, qui permettrait entre autre de rapprocher les différents pôles de compétitivité de l'agglomération. Or les principaux pôles de compétitivité signent surtout des partenariats à l'extérieur de l'agglomération lyonnaise.

Par conséquent, nous pensons que le Grand Lyon se sert du monde de l'innovation pour vanter le projet de contournement Ouest de Lyon et pour masquer les faiblesses de son projet. Utiliser le terme de "Anneau des Sciences" relève du marketing territorial.

Ce projet relève avant tout des problématiques du transport dont le but est le désengorgement de la ville de Lyon et le retour à un cadre de vie agréable au centre-ville par le déclassement de l'autoroute A7. Hormis le terme « Anneau des Sciences », ce projet n'inclut aucune initiative élaborée et concertée de développement économique à l'échelle du Grand Lyon voire du département.

Nous attendons du Grand Lyon un vrai projet en faveur de l'innovation. Un tel projet mérite mieux que la création d'une énième infrastructure routière et les sommes consacrées au contournement de Lyon seraient particulièrement utiles pour relancer la compétitivité de notre territoire.

### ***Dans la transmission des savoirs, une infrastructure de transport telle que l'Anneau des Sciences n'est pas justifiée face à des outils modernes et rapides comme internet.***

Parmi d'autres, une étude menée par Olivier Bouba-Olga et Marie Ferru<sup>1</sup> (Université de Poitiers - CRIEF) avait pour objectif d'apporter des éléments de réponse à la question : "la proximité géographique compte-t-elle toujours dans le cadre des collaborations pour l'innovation ?"

---

<sup>1</sup> Olivier Bouba-Olga et Marie Ferru, *La proximité géographique compte-t-elle toujours ? Une analyse empirique de deux bases de données relationnelles de longue période*, CRIEF, Université de Poitiers, 23 août 2012

Le résultat de cette étude est sans appel : ce sont conjointement les partenariats de proximité immédiate et les plus distants qui augmentent le plus. Autrement dit, cette étude nous conforte dans le fait qu'un rapprochement géographique n'est pas nécessaire dans le domaine de l'innovation.

A l'époque d'internet et plus généralement des TIC (technologies de l'information et de la communication), il nous paraît inutile de solliciter de tels financements au titre d'un prétendu développement économique et d'une relance de la recherche et de l'innovation.

Nous attendons des acteurs publics locaux une véritable action en faveur de l'innovation par une action publique organisée et concertée, par la mise en place d'un réseau entre les entreprises et les universités et aussi par la mise en place de programmes communs.

Bref, l'Anneau des Sciences n'est pas la réponse que nous attendons du Grand Lyon pour la relance de la compétitivité. Comment peut-on envisager de relancer l'innovation par la simple création d'une infrastructure de transport ?

Les domaines caractéristiques de Lyon ne concernent pas la recherche-conception mais plutôt le commerce inter-entreprises. Dès lors, mettre en avant le développement de partenariats entre entreprises et pôles d'enseignements supérieurs pour favoriser l'innovation technologique et donc le développement économique de l'aire métropolitaine lyonnaise n'est pas une évidence et ne correspond pas aux dynamiques de l'agglomération lyonnaise. Cependant, cela peut favoriser l'innovation non technologique et développer de nouveaux modes d'organisation du travail qui peuvent créer des innovations. Que peut-on espérer d'une meilleure liaison entre des institutions dédiées à l'innovation technologique ?

Regardons l'exemple de Grenoble qui a fait de l'innovation et la recherche son moteur de développement. Sa stratégie : la concentration géographique pour une collaboration directe entre tous les acteurs de l'innovation (laboratoires publics, entreprises privées, étudiants et chercheurs). La capacité à innover de l'aire urbaine grenobloise trouve échos dans le nombre de brevets déposés par les laboratoires et entreprises, la part importante de la recherche-conception dans les emplois et les distinctions académiques (3 prix Nobel de physique, 1 prix Nobel de chimie, 1 prix Turing). C'est bien une gouvernance qui a été mise en place depuis plusieurs décennies qui dépasse la simple mise à disposition d'infrastructures pour les entreprises et les laboratoires. Elle a engendré une dynamique d'innovation et un développement économique pérenne, créateur d'emplois durables. L'anneau des sciences pourrait-il créer une telle dynamique de l'innovation dans l'aire urbaine lyonnaise ? ***L'Anneau des Sciences changera-t-il réellement les relations entre les entreprises lyonnaises et la recherche ?***

***Il serait plus efficace, de délivrer des aides à l'installation ou au développement des entreprises plutôt que d'investir dans une infrastructure de transport***

Au début des années 80, le Grand Lyon décide de porter ses efforts sur les capacités d'innovation de son territoire. Cette stratégie s'est avérée efficace. Les pôles de compétitivité de l'agglomération lyonnaise, créés en 2004, sont là pour le démontrer. Les dispositifs tels que Lyon ville de l'entrepreneuriat (LVE) créé en 2004 ont participé à la dynamique de créations d'entreprises. L'Agence pour la création d'entreprise (APCE) estime que chaque entreprise créée équivaut à 2,1 nouveaux emplois. Le nombre de créations d'entreprises a été en constante augmentation. En 2007, le classement des villes entrepreneuriales européennes (ECER) classait Lyon au 10e rang des villes européennes et 1ère ville française de l'entrepreneuriat. Cependant, bon nombre de PME n'ont pas encore atteint une taille critique leur permettant de se développer de manière efficace. Le Grand Lyon joue un rôle important dans l'accompagnement et le suivi de ces entreprises. Les dépenses d'investissement du Grand Lyon s'élevaient en 2008 à plus de 610 millions d'euro. Or, le projet de l'anneau

des sciences est très coûteux. Nul doute qu'il endettera le Grand Lyon pour de nombreuses années et limitera les aides de financement au développement ou à l'installation des entreprises. Cette participation nous apparaît plus judicieuse que la construction d'une infrastructure qui ne garantit pas une aide efficace et directe pour les entreprises.

Les liens de causalité entre construction d'une infrastructure et développement économique semblent apparaître évidents dans ce projet. En effet, d'une part, il semble que le développement engendré par l'anneau des sciences soit une des hypothèses qui fondent le projet du Grand Lyon. D'autre part, le développement économique en lui-même n'a pas été retenu parmi les thèmes prioritaires choisis par le public (votes sur le site du débat public en septembre 2012). Or, il nous semble que l'opportunité de ce projet par rapport au fait qu'il sera porteur d'innovation et de développement économique n'est pas établie. ***La problématique du développement économique ne mériterait-elle pas d'être discutée plus spécifiquement en débat public ?***

### **Quelle place pour l'Anneau des Sciences dans un contexte de pression foncière et de maîtrise de l'urbanisation ?**

L'Anneau des Sciences reflète une réelle volonté du Grand Lyon en ce qui concerne l'innovation et la compétitivité de l'agglomération. Cependant, dans l'hypothèse où ce projet serait effectif, le Grand Lyon n'apporte aucune garantie que l'implantation d'entreprises sera privilégiée face à l'implantation de zones résidentielles ou commerciales. En effet, dans le contexte actuel de pression foncière, la demande en terrains constructibles est forte, et les mairies préfèrent souvent accueillir des ménages plutôt que des entreprises. Rien ne garantit que l'urbanisation soit dédiée à un développement économique plutôt qu'à des logements individuels, comme on en trouve déjà sur l'Ouest lyonnais, d'autant plus que les élus locaux, qui délivrent les permis de construire, ne sont pas acquis au projet.

***Nous n'avons aucune garantie que les élus de l'Ouest lyonnais favoriseront l'implantation d'entreprises plutôt que d'habitations dans ces secteurs déjà pavillonnaires !***

### **Conclusion**

Le potentiel important du territoire du Grand Lyon en termes d'innovation a été mis en valeur depuis plusieurs décennies. Cette stratégie a porté ses fruits et a permis à l'agglomération lyonnaise de s'afficher comme une des villes les plus innovantes d'Europe. L'idée que la construction d'une infrastructure s'accompagne d'un développement économique est mise à mal à l'heure où les TIC se sont considérablement développées. La proximité géographique n'est plus synonyme de collaboration pour l'innovation. Les partenaires industriels et académiques se trouvent désormais à l'extérieur de la région voire de la France. Ce projet s'apparente davantage à un projet de transport qu'à une véritable stratégie de développement économique. Le contexte actuel de pression foncière laisse à penser que l'implantation d'entreprises suite à la réalisation du projet est loin d'être acquise. De plus, l'investissement important risque de limiter les aides plus directes aux entreprises. Par conséquent, nous pensons que « l'Anneau des Sciences » n'est pas le projet dont a besoin l'agglomération lyonnaise pour accompagner le développement des entreprises et par là même la création d'emploi.